

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Repentigny
S'épanouir

**Grands prix Santé et sécurité
du travail**
CNESST
Édition 2019
SPE

**Mérite québécois
de la sécurité civile**
Ministère de la Sécurité publique
Édition 2019
Opération «Orange»

**Prix d'excellence
Esri Canada**
Édition 2019
Utilisation technologie SIG
pour suivi véhiculaires

Prix Excellence - Distinction
RIMQ
Édition 2019
Livre blanc sur les villes
intelligentes

**Mention d'excellence
en promotion**
Édition 2019
Défi santé

Bons coups municipaux
Semaine des municipalités
Édition 2019
Mes services municipaux

Un projet à suivre

C'est parti pour les travaux du pont Rivest!

La réfection et l'élargissement du pont Rivest est, depuis longtemps, l'un des projets les plus attendus par les citoyennes et les citoyens. C'est avec grand enthousiasme que la Ville a entamé cet été les travaux de ce chantier majeur et d'une grande complexité. Beaucoup d'activités se dérouleront sur, sous et aux abords du pont d'ici la première pelletée de terre, prévue en 2022!

Le nouveau pont Rivest alliera à la fois fonctionnalité et esthétique. Le projet prévoit l'élargissement du pont actuel de deux à quatre voies ainsi que la reconstruction du tablier. Pour supporter ce dernier, les unités de fondation du pont seront réparées et élargies. La construction d'un trottoir du côté est, de même que l'ajout d'une piste multifonctionnelle sur dalle raccordée à celle du boulevard Brien, du côté ouest, faciliteront le transport actif pour piétons et cyclistes. La structure sera complétée par l'installation de lampadaires décoratifs.

« La réfection du pont Rivest figure au cœur des priorités de notre administration depuis plusieurs années. Nous sommes emballés de démarrer ce projet, l'un des plus importants chantiers jamais réalisés à ce jour à Repentigny. Enfin! Je remercie sincèrement les citoyennes et les citoyens pour leur patience et leur appui. Ils pourront être fiers de ce lien qui unira les deux rives tout en améliorant la fluidité de la circulation et la mobilité durable », a indiqué Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny.

Étapes préliminaires en 2020

Plus qu'une structure de béton, un pont est un ouvrage qui prend place dans un environnement où vivent poissons et oiseaux, où



poussent fleurs et végétaux et où circulent embarcations de plaisance. Pour que le pont s'y intègre harmonieusement, de multiples études et travaux préliminaires doivent être réalisés en amont par des experts.

Ainsi, la firme d'ingénierie spécialisée WSP Canada inc., à qui la Ville a confié le mandat de conception des travaux, procédera au cours des prochaines semaines à un relevé des dommages sur le pont, à une étude hydraulique et à l'analyse des facteurs écologiques dominants dans l'environnement. Les résultats de ces analyses viendront soutenir des recommandations aux plans et devis, dans le but de protéger tous les éléments de l'écosystème, en conformité avec les lois les régissant.

Agissant à titre de maître d'œuvre du chantier, la Ville a de son côté réalisé au cours des dernières semaines une étude

géotechnique des sols afin d'en connaître les propriétés. Celles-ci guideront le choix des composantes du pont, notamment, afin d'en assurer la pérennité. Également, une étude de la circulation est en cours pour établir les meilleurs scénarios de contournement à proposer aux automobilistes durant les travaux.

Enfin, un autre impératif à considérer en 2020 est le déplacement de la conduite de gaz actuellement suspendue sous le pont. Par mesure de sécurité, cette conduite sera abandonnée et une nouvelle sera érigée par Énergir en amont du pont, sous le lit de la rivière. Ces travaux dureront environ un mois et auront peu d'impacts pour les usagers du pont.

Un projet de 3 ans

Une fois les études préliminaires achevées, pas moins de six demandes d'autorisation seront soumises aux différents ministères responsables, au cours de l'hiver 2021. Avec l'aval des instances gouvernementales viendra l'élaboration des plans et devis, une étape demandant plusieurs mois de travail et qui s'achèvera à la fin de l'été 2021. La Ville pourra dès lors lancer l'appel d'offres public pour l'octroi du contrat de réalisation des travaux, dont le début est souhaité au printemps 2022.

Rappelons qu'une entente a été signée entre le gouvernement du Québec et la Ville de Repentigny relativement au partage des coûts et des responsabilités quant à ces travaux. Le ministère des Transports (MTQ), responsable de l'infrastructure, assumera 65 % des coûts du projet, alors que la Ville sera responsable des 35 % restants.

Ça y est, le projet est lancé. La Ville informera régulièrement les Repentignois et Repentignaises de l'avancement de ce chantier ambitieux, complexe mais combien stimulant pour l'ensemble de la communauté!

Le pont et son écosystème

L'inventaire rigoureux et l'analyse du milieu dans lequel baigne le pont Rivest est primordial afin d'en protéger toutes les facettes. Aperçu des études à mener en 2020.

Étude hydraulique

Contraintes d'écoulement et d'érosion, niveaux de crue, poussée des glaces lors de la débâcle printanière et, le cas échéant, besoins pour la navigation.

Inventaire floristique des rives

Liste des espèces floristiques présentes, des espèces menacées ou vulnérables et des espèces végétales exotiques envahissantes.

Analyse des milieux humides

Description du sol selon ses caractéristiques botaniques, biophysiques et hydrologiques.

Recensement des oiseaux nicheurs

Totalité des espèces entendues et/ou aperçues dans la zone et en périphérie, comportements observés des différentes espèces.



Analyse du milieu hydrique

Substrat, profondeur, largeur du chenal d'écoulement, largeur moyenne du littoral, pente et hauteur des rives, potentiel d'habitat pour le poisson.

Caractérisation de l'habitat du poisson

Faciès d'écoulement, vitesse d'écoulement moyenne, description générale des berges, végétation aquatique, etc.

Relevé de dommages

Relevé de dommages sur le pont actuel, nombre et type de réparations nécessaires pour réaliser le projet du nouveau pont.

ensemble
Malgré la distance!

11 octobre / Course Les Aspirants du 350^e
Club de course Les Aspirants de Repentigny
ville.repentigny.qc.ca/350e

Repentigny
350 ans
ensemble 1670/2020



Ensemble pour le REM chez nous

J'ajoute ma voix à celles de mes collègues de Terrebonne, Mascouche et Charlemagne pour applaudir l'annonce faite par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) de prévoir le prolongement de son réseau électrique vers l'est de l'île de Montréal dans une phase II. Ce prolongement est plus que souhaité, mais de ne pas inclure, dans le tracé, une antenne vers l'est de la couronne Nord serait une grave erreur.

Je salue l'annonce du prolongement du REM jusqu'à la Pointe de l'Île à Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Toutefois, je me questionne sur la cohérence de cette avancée alors que l'ARTM mènera, dès cet automne, un exercice démocratique excessivement important en consultant la population du Grand Montréal sur son Plan stratégique de développement (PSD), lequel prévoit entre autres la priorisation des projets en transport et notamment, sur la couronne Nord. Ainsi, ne pas considérer la poursuite du trajet du REM vers l'est de la couronne Nord dans sa phase II serait totalement incohérent. Nous sommes depuis toujours les enfants pauvres en matière de transport collectif. À cet égard, il est primordial que soit déployée une couverture harmonisée des services de transport collectif dans l'ensemble de la grande région métropolitaine, profitable et équitable pour tous, incluant la couronne Nord.

Rappelons-nous, toutefois que, pour le moment, aucune décision finale n'a été prise quant au prolongement du REM vers l'est de Montréal. Cependant le tracé tel que présenté dans le texte de La Presse en août dernier ne bénéficierait pas aux Terrebonniens, Mascouchois, Repentinois et Charlemaignois. Nous estimons que ce projet structurant irait même à l'encontre de la vision métropolitaine des projets préconisés et développés par l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) car le prolongement exposé ne favorise pas la mobilité durable sur l'ensemble du territoire métropolitain, mais vise seulement un secteur.

Tournée des entreprises

Accompagnée de notre partenaire économique CieNOV, j'ai amorcé avec enthousiasme une tournée des entreprises repentinoises, dans le cadre du plan d'action de la relance économique de la MRC de L'Assomption. Nos entrepreneurs et commerçants traversent cette période de pandémie avec courage et créativité. Nous souhaitons leur tendre la main pour leur proposer de l'aide et des solutions personnalisées, car nous avons à cœur leur développement et leur pérennité. Nous irons à la rencontre d'une vingtaine d'entreprises au cours de l'automne.

La mairesse

Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps
 @CD_Repentigny

Agenda culturel

Centre d'art Diane-Dufresne

Exposition *Point de vue : une collection en évolution* :
25 septembre au 8 novembre

Exposition *Dans les yeux de ma sœur* de Carole Dufresne :
25 septembre au 11 avril 2021

Journées de la culture : 25 septembre au 25 octobre

Tours guidés de l'Espace culturel *Balade en stéréoscope* :
25 septembre au 25 octobre, 11 h à 15 h

Rencontre d'artiste avec Caroline Bouchard : 26 septembre,
13 h 30 à 16 h

Rencontre d'artiste avec Ilana Pichon : 27 septembre,
13 h 30 à 14 h 30

Dimanches créatifs au parc : 4 et 11 octobre, 10 h 30
à 11 h 15

Parcour commenté de l'exposition, *Point de vue : une collection en évolution* avec Maryse Chevrette, historienne de l'art et artiste en arts visuels : 10 octobre, 13 h 30 à 15 h

Journées de la culture

Un mois pour découvrir la culture



Du 25 septembre au 25 octobre, Repentigny prend des allures de fête culturelle! C'est sous le thème « les 1001 métiers de la culture » que se dérouleront les activités et événements de cette 24^e édition.

« Cet automne, Repentinoises et Repentinois et de tous âges sont conviés à découvrir, à leur rythme et au moment qui leur convient, la culture sous toutes ses formes et à participer pleinement au dynamisme de la ville. Pendant un mois, artistes,

artisans et travailleurs culturels vous donnent rendez-vous au cœur de l'Espace culturel. Tout y est pour que chacun trouve de quoi nourrir son goût d'apprendre et sa soif de culture », souligne la mairesse Chantal Deschamps.

Plus d'une vingtaine d'activités pour tous les goûts y seront présentées! Expositions, rencontres d'artistes, parcours commentés et ateliers de peinture en plein air en sont quelques exemples.



© Joëlle Simard-Lapointe

Premier weekend tout en couleur

Le 26 septembre de 13 h 30 à 16 h, l'artiste sculpteure Caroline Bouchard vous reçoit au Centre d'art Diane-Dufresne pour une initiation à l'art du modelage. Suivez pas à pas ses conseils et réalisez une œuvre surprenante!

Le 27 septembre dès 13 h 30, venez rencontrer l'artiste muraliste Ilana Pichon au cœur de l'Espace culturel et découvrez tous les secrets de sa pratique culturelle qui se cache derrière la réalisation de l'impressionnante fresque « Chemins d'été ».

Pour la programmation complète, visitez le ville.repentigny.qc.ca.

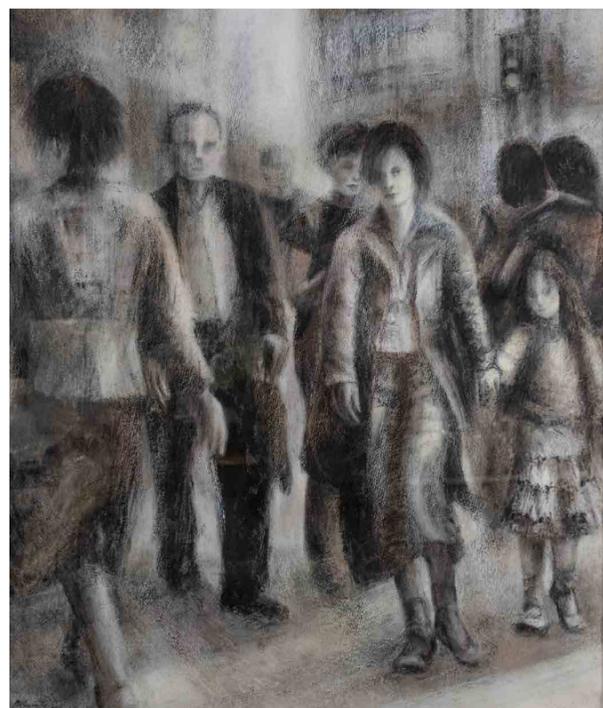
Points de vue : une collection en évolution

Un automne tout en découvertes

Du 25 septembre au 8 novembre, le commissaire et conservateur de la collection d'œuvres d'art de la Ville de Repentigny, François Renaud, vous invite à un parcours exceptionnel composé d'œuvres d'artistes contemporains et de grands maîtres québécois. Venez découvrir des œuvres d'artistes présentées pour la première fois au Centre d'art Diane-Dufresne tels que : Alexandra Bastien, Ani Müller, Caroline Bouchard, Maryse Chevrette, Diane Dufresne, Louis Bouvier, Jean-Paul Mousseau, Marcelle Ferron, Louis-Philippe Hébert, Paolo Conte, Jean-Pierre Tanguy et une collection exclusive d'œuvres de la Chine.

Dans les yeux de ma sœur de Carole Dufresne

Du 25 septembre 2020 au 11 avril 2021, le commissaire, Richard Langevin, met en scène une sélection de tirages photographiques réalisée par Carole Dufresne lors du tournage du vidéoclip de la chanson *Comme un damné* de Diane Dufresne. *Dans les yeux de ma sœur*, c'est aussi le tendre regard posé d'une artiste visuelle qui croise le chemin des liens filiaux et de la créativité tous azimuts dans le miroir des possibles.



Maryse Chevrette, *Ils passent*, 2006



© Carole Dufresne

Plan d'intervention économique post-COVID

Tournée des entreprises de Chantal Deschamps et CieNOV

Dans le cadre du plan d'intervention économique de la MRC de L'Assomption, la mairesse et préfète de la MRC, Chantal Deschamps, a amorcé une tournée des entreprises du territoire avec le partenaire économique CieNOV afin de connaître leurs défis et besoins dans le contexte pandémique actuel.

Au total, une vingtaine d'entreprises seront rencontrées au cours de l'automne. Au terme de chaque rencontre, l'équipe de CieNOV identifiera des pistes d'aide personnalisée pour appuyer les commerçants et entrepreneurs. « Nous souhaitons tendre la main aux entreprises du territoire qui traversent une période difficile et relèvent ce défi avec courage et créativité, affirme Chantal Deschamps. « Nous voulons être à l'écoute pour leur proposer des solutions adaptées, car nous avons à cœur leur développement et leur pérennité. À terme, ce sont l'ensemble des citoyennes et citoyens qui bénéficieront de ce plan d'intervention économique pour la relance des entreprises du territoire. »



Chantal Deschamps et CieNOV ont déjà visité plusieurs entreprises, telles que les Galeries Rive Nord, Vigilance santé, Grandchamp Chapiteaux, la Microbrasserie L'Ours Brun et Simax. Des rencontres stimulantes et enrichissantes qui dressent un portrait concret des enjeux actuels des entreprises d'ici afin de travailler, tous ensemble, à la relance de l'économie locale.

Accompagner la communauté d'affaires

Par le mandat qui lui est délégué par la MRC de L'Assomption, CieNOV a pour mission première d'assurer le développement économique du territoire de la MRC en soutenant notamment la croissance et la performance de ses entreprises. L'organisme dessert également les municipalités de L'Assomption, Charlemagne, Saint-Sulpice et L'Épiphanie.

Depuis le début de la pandémie, CieNOV est à pied d'œuvre pour accompagner la communauté d'affaires et assurer une reprise de l'économie dans la MRC. « Nous proposons un éventail de services, d'outils et de programmes de financement de manière à atténuer les impacts de cette crise sanitaire majeure pour les commerçants et entrepreneurs du territoire », indique Éric Chartré, président de CieNOV et conseiller municipal.

Pour suivre la tournée et connaître les enjeux des entreprises d'ici, suivez la page Facebook de Chantal Deschamps : facebook.com/Chantal.Deschamps.Officiel

◀ Visite chez Vigilance Santé : Chantal Deschamps, mairesse, Ville de Repentigny et préfète de la MRC de L'Assomption, Andrée-Anne Chevalier, co-présidente et Raymond Chevalier, co-président et fondateur de Vigilance Santé; Éric Chartré, conseiller municipal et président de CieNOV, Jean-François Hénault, directeur-adjoint de CieNOV.

Services

Restez informés

Que ce soit pour une urgence ou simplement pour vous informer sur l'actualité municipale, la ville vous propose plusieurs outils de communication.

Notez que vos informations doivent être à jour dans nos systèmes, car les appels et les messages peuvent être envoyés par quartier.

SAM

SAM, ou service automatisé de messagerie, est le système d'appels utilisé en cas d'urgence, car il rejoint le plus grand nombre de citoyens. La majorité des Repentignois et des Repentignaises sont automatiquement inscrits à SAM, à l'exception des nouveaux arrivants, des propriétaires de cellulaires seulement (sans ligne fixe) et de ceux et celles ayant des numéros de téléphone confidentiels. Vous croyez ne pas être inscrits sur la liste d'appels? Inscrivez-vous en ligne : le lien se trouve sur la page d'accueil de notre site Internet dans la section *Liens rapides*.



HOP

Hop est un service de courriels et de messages textes utilisé principalement pour les interdictions de stationnement lors de la période hivernale et pour les collectes spéciales. Hop n'est pas l'outil privilégié pour les messages urgents, car il ne rejoint que les abonnés, donc un nombre limité de citoyens. Vous pouvez vous abonner à Hop sur notre site Internet dans la section *Liens rapides*.



Protection du voisinage

Contribuez à la quiétude de votre nouveau quartier en adhérant gratuitement au programme de prévention Protection du voisinage Repentigny. Vous serez ainsi informé, par courriel, des délits ayant cours dans votre secteur en plus de bénéficier de plusieurs outils de prévention en matière de sécurité résidentielle. Inscrivez-vous au ville.repentigny.qc.ca/protection.



Protection du voisinage
Repentigny

Regard en bref

Pour ne rien manquer de l'actualité municipale, abonnez-vous à l'infolettre *Regard en bref*. Généralement envoyée chaque deux semaines, cette nouveauté de 2020 est la meilleure façon de rester informé des nouvelles de la Ville. Abonnez-vous en ligne en cliquant sur *Bulletin municipal* sur la page d'accueil.

Regard en bref...



Bonjour Josée,
Voici votre infolettre du 8 juin 2020

Regard sur Repentigny

Votre *Regard sur Repentigny* imprimé est envoyé automatiquement à toutes les adresses postales de la municipalité. Bien que l'année 2020 ait été exceptionnelle, le *Regard* imprimé est habituellement livré dix fois par année. Aucune inscription n'est requise.

Infolettres culturelles

Le Centre d'art Diane-Dufresne et le Réseau des bibliothèques de Repentigny offrent des infolettres aux amateurs de culture. Vous pouvez vous abonner dans leur section respective sur le site Internet de la Ville.

Bibliothèque Robert-Lussier

Des activités en ligne pour tous les goûts !



	En direct		YouTube Rediffusion sur Bibliothèques de Repentigny
	Teams	Facebook	
Vous recevrez un lien de branchement			
Espace culturel de Repentigny			
Ville de Repentigny/ Club de lecture			

Dimanche à la bibliothèque				
Rencontres avec des personnalités culturelles. Animation : Frédéric Lapierre				
27 septembre	Marthe Laverdière, horticultrice devenue romancière		14 h	•
25 octobre	Claude Desjardins, journaliste et biographe		14 h	•
Club de lecture				
Entrevues littéraires. Animation : Danielle Laurin				
5 octobre	Denise Bombardier, <i>Une vie sans peur et sans regret</i>		19 h	•
19 octobre	Louise Dupré, <i>L'album multicolore</i> *		19 h	•
ENTREVUES « 350 »				
18 octobre	Anabelle et Maxime discutent livres avec Simon Boulé		14 h	•
21 octobre	Pascale Wilhelmy rencontre Danièle Henkel pour discuter de ses livres et de sa carrière.		19 h	•
Les rencontres d'Amélie Boivin-Handfield				
20 octobre	Série polars : Chrystine Brouillet*		19 h	•
POUR ENFANTS (3 ans et plus)				
18 h 45	Histoires en ligne avec Kristelle			
22 octobre	Un bain trop plein*			•
10 h	Les aventures de « Biscuit et Cassonade »			
17 octobre	Heure du conte*			•
24 octobre	Présentation de l'arrière-scène*			•



* Activité se déroulant dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec



De belles balades à découvrir

Réouverture de la passerelle Brien

Les adeptes du transport actif peuvent à nouveau emprunter, à pied ou à vélo, la passerelle qui longe le pont d'étagement Brien, au-dessus de l'Autoroute 40. La piste multifonctionnelle vient s'ajouter aux 70 kilomètres de pistes et voies cyclables sur le territoire pour des heures de plaisir et de grand air.

Les cyclistes découvriront d'agréables parcours liant le nord et le sud de l'autoroute en empruntant la passerelle. En roulant en direction sud, ils pourront rejoindre le nouveau lien cyclable sur le boulevard Brien et se rendre jusqu'aux Galeries Rive Nord, au Maxi ou à l'aréna, par exemple. En roulant en direction nord, ils croiseront la rue Marquis qui les dirigera vers de belles balades, tant à l'est qu'à l'ouest, vers le boulevard de l'Assomption et au-delà.

Favoriser un mode de vie actif

La Ville a la ferme intention de poursuivre l'amélioration de son réseau cyclable afin de favoriser un mode de vie actif pour les résidents. «À Repentigny, c'est en bougeant qu'on s'épanouit! Les bienfaits individuels et collectifs de la pratique d'activités physiques ne sont plus à démontrer. En favorisant l'accès à des installations de qualité, telle que la passerelle, nous voulons contribuer au développement de saines habitudes de vie chez les citoyennes et citoyens de tous âges», souligne Cécile Hénault, conseillère municipale et présidente de la commission des Sports, de l'activité physique et du plein air et Réjean Vigneault, directeur du service de la gestion des infrastructures.

Rappelons que la passerelle originale, qui n'était ouverte que depuis l'automne 2017, avait été violemment percutée par un camion-benne circulant sur l'autoroute 40-E, au printemps 2018. Trois des huit piliers de la passerelle et deux des sept sections de la charpente métallique avaient alors été détruits ou endommagés partiellement.

Pour découvrir tout le circuit cyclable à Repentigny, consultez la Carte des rues sur notre site Web, sous Vie citoyenne/Cartes de la ville.



▲ Cécile Hénault, conseillère municipale et présidente de la commission des Sports, de l'activité physique et du plein air et Réjean Vigneault, directeur du service de la gestion des infrastructures.

Les plans bientôt finalisés

Avancement des travaux du mur antibruit

Les plans et devis du mur antibruit qui longera l'autoroute 40, du côté sud, de la rue Laroche jusqu'aux Galeries Rive Nord, sont très avancés. Ne manquent plus que les données des études géotechniques et l'essai en chantier des pieux pour les finaliser.

Haut de 5,2 m et long de 834 m, le mur antibruit devra posséder des assises solides pour supporter son poids ainsi que les grands vents qui soufflent au-dessus de l'autoroute. Les études géotechniques qui seront réalisées au cours des prochaines semaines permettront d'investiguer le sous-sol pour en connaître les composantes. Ceci fournira les derniers éléments nécessaires pour optimiser la conception de la fondation et assurer une plus grande pérennité de la structure.

Un projet en plusieurs phases

L'écran antibruit sera réalisé en plusieurs phases. Le concept retenu prévoit deux rangées pleines de panneaux de béton armé absorbant, ainsi que divers éléments architecturaux qui contribueront à réduire le bruit, tout en conférant une valeur esthétique à l'ensemble de la structure. Le segment ciblé pour la première phase représente l'endroit de l'autoroute 40 à Repentigny le plus concerné par le bruit, selon les études acoustiques réalisées antérieurement.

«Des centaines de Repentignois et de Repentignaises nous ont exprimé leurs besoins relativement au niveau sonore incommodant de la voie rapide et nous les avons écoutés. Une fois érigé, le mur antibruit améliorera considérablement leur qualité de vie, ce qui constitue l'élément moteur de toutes nos actions», a exprimé Chantal Deschamps.

Rappelons que le projet est rendu possible grâce à la Politique sur le bruit routier du ministère des Transports du Québec (MTQ). En effet, les coûts de réalisation du projet sont répartis à parts égales entre la Ville et Transports Québec.

Prochaines étapes

Dès que les essais en chantier pour les pieux seront terminés, la Ville complètera les plans et devis et lancera un appel d'offres public pour la réalisation des travaux. L'octroi du contrat devrait avoir lieu au début de 2021, pour une mise en chantier au printemps.

Parallèlement cet automne, Hydro-Québec viendra rehausser la ligne électrique située sur le futur emplacement du mur, afin qu'elle ne nuise ni aux travaux, ni au nouvel ouvrage. Par ailleurs, la Ville coordonnera au cours des prochaines semaines une séance de consultation citoyenne afin de présenter les plans finaux, d'entendre les préoccupations des citoyens et d'y répondre. Tous les détails seront communiqués prochainement.

Subvention du MTQ de 50 000 \$

Construction d'une traverse piétonnière sur Lacombe

La Ville s'est vu octroyer une subvention de 50 000 \$ sur trois ans du ministère des Transports du Québec (MTQ), dans le cadre de son Programme d'aide à la voirie locale, afin de construire une traverse piétonnière et des feux clignotants sur le boulevard Lacombe. Ces travaux visent à favoriser la sécurité des piétons et autres usagers de la route.

Le projet consiste à remplacer la traverse pour piétons actuelle, située à l'intersection de la rue Latendresse, par une nouvelle traverse à l'intersection de la rue Longpré. Cette dernière sera dotée de feux clignotants et d'un îlot de protection central, afin de permettre aux piétons de s'arrêter en toute sécurité à mi-chemin, au besoin. On procédera également à l'élargissement du boulevard Lacombe à cet endroit.

Ce projet d'amélioration représente un investissement de 150 000 \$. «Nous remercions le gouvernement pour cet appui précieux qui nous permettra d'offrir à nos citoyennes et à nos citoyens des infrastructures encore plus sécuritaires. La Ville a à cœur de veiller à ce que tous les usagers de la route puissent se déplacer avec confiance dans leur municipalité», a souligné Mme Deschamps, mairesse.

Le chantier a débuté au début du mois et sera terminé en octobre. La circulation locale et l'accès aux commerces sont maintenus en tout temps.

Autres travaux sur Lacombe

Parallèlement, la Ville conduit des travaux de resurfaçage sur deux segments du boulevard Lacombe, soit de la Montée des Arsenaux jusqu'à la rue Léveillé, et du boulevard J.-A.-Paré jusqu'à la rue Hervieux. En plus de prolonger la vie utile de la chaussée, ces travaux amélioreront le confort des citoyens qui l'empruntent. Deux voies de circulation seront maintenues en tout temps.



La Grande Tablée IGA Crevier dans votre entrée

Un pique-nique festif réussi pour le 350^e anniversaire de Repentigny

L'ambiance était à la fête le samedi 22 août dernier, alors que plusieurs citoyens se sont installés dans leur entrée extérieure, dès 17 h, pour faire un pique-nique et célébrer le 350^e anniversaire de Repentigny. Dame Nature était également de la partie, offrant un soleil flamboyant.

Rues animées, bonheur assuré

Plaisir, surprise et fébrilité étaient aux rendez-vous lors du passage des caravanes festives, qui sillonnaient certaines rues de la ville afin d'animer la soirée et de mettre un peu de vie dans les différents quartiers. Tant les participants(es) de l'événement que les citoyens spontanément interpellés par l'atmosphère festive et la musique ont pu en profiter pleinement.

Divertissant petits et grands, les artistes invités — Sugar Cake, Les Bouches Béés, U Swing, Emmanuelle Boucher, Angèle Courville, Greenwood & The Grass — ont livré de belles prestations musicales. Les drôles de bibittes du Théâtre Advienne que Pourra ont également déambulé joyeusement, cultivant le rire et l'imaginaire...

«Ce fut une occasion unique d'être ensemble, malgré la distance, et de célébrer cette année de commémoration

importante, malgré la situation exceptionnelle que nous vivons. Je tiens à remercier les participants(es) de La Grande Tablée IGA Crevier dans votre entrée! Vous avez, d'une façon toute spéciale, contribué à faire rayonner le 350^e anniversaire de notre belle municipalité!», a mentionné la mairesse, Chantal Deschamps.

Gagnants du concours

Le concours de cet événement unique a fait d'heureux gagnants parmi les 371 personnes s'y étant inscrites. Félicitations à Mme Marie-Ève Pouliot, qui a gagné le grand prix du concours La Grande tablée IGA Crevier dans votre entrée, soit un chèque-cadeau IGA de 500 \$. Bravo également aux 18 autres gagnants ayant remporté les prix secondaires suivants : 5 chèques-cadeaux IGA Crevier (valeur de 100 \$ chacun), 10 ensembles

de planches de bois pour les fromages avec coupes de vin offerts par Desjardins Caisse Pierre-Le Gardeur et 3 cartes-cadeaux Familiprix (valeur de 100 \$ chacune). Pour connaître les noms, visitez la section «Règlement du concours» au ville.repentigny.qc.ca/grandetablée.

Merci au 103,5 FM, station dédiée à l'événement ayant permis aux participants de vivre un très beau moment musical. Merci également aux partenaires locaux pour la tenue de cet événement : Desjardins Caisse Pierre-Le Gardeur, IGA Crevier, Familiprix, Patrimoine canadien, Gouvernement du Québec, MRC de L'Assomption (partenaires secondaires) et Diffusion Hector-Charland (partenaire de la soirée).



Greenwoods & The Grass. ▼

U Swing, groupe musical invité. ▼



▲ Manon Fortin, directrice du Service des arts, culture et lettres, Georges Robinson, maire suppléant et conseiller municipal, Marie-Ève Pouliot, gagnante du grand prix de La Grande Tablée IGA Crevier dans votre entrée et Francis Pilon, copropriétaire, IGA Crevier.

Sugar Cake, groupe musical invité. ▶

◀ Drôles de bibittes, du Théâtre Advienne que Pourra.



▲ Famille participante confortablement installée dans leur entrée, aménagée et décorée pour l'occasion.

▲ Angèle Courville, artiste invitée.

▲ Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny, en compagnie de familles participantes.

La Course Les Aspirants du 350^e anniversaire de Repentigny

En mode virtuel pour courir tous ensemble, malgré la distance

Cette année, la 8^e édition de la Course Les Aspirants s'inscrit dans le cadre du 350^e anniversaire de Repentigny. Étant donné la situation exceptionnelle que nous vivons en lien avec la Covid-19, la formule a été repensée afin de permettre aux participants(es) de courir ensemble, malgré la distance.

Les Repentignois et les Repentignaises sont en effet invités(es) à profiter de la flexibilité d'une course virtuelle, le 11 octobre prochain, dès 10 h à partir de leur domicile ou tout autre point de départ, en choisissant le trajet et la distance qui leur convient, ainsi qu'en respectant les règles de distanciation émises par la Santé publique s'ils se joignent à d'autres participants.

En s'adaptant au contexte actuel, la Ville et le Club de course Les Aspirants de Repentigny font encore une fois équipe pour offrir aux petits et grands un événement récréosportif qui saura plaire autant aux athlètes de haut niveau qu'aux débutants. « Courir chacun chez soi, à notre rythme, mais partant à la même heure afin de bouger collectivement et de vivre avec tous les participants un bel événement sportif, voilà ce que l'on vous propose avec cette course virtuelle, qui fera du même coup rayonner le 350^e de la municipalité », souligne Cécile Hénault, présidente de la commission Sports, activités physiques et plein air.

À noter qu'afin de favoriser un moment rassembleur et de créer un sentiment d'unité la journée de la course, il est suggéré de porter le chandail de la Course Les Aspirants du 350^e (qui était offert gratuitement aux 350 premières personnes inscrites avant le 31 août), ou de porter tout autre vêtement bleu. Quelques chandails supplémentaires seront aussi mis en vente lors de la remise des chandails prévue quelques jours avant le 11 octobre, au parc de l'Île-Label (date à confirmer).

À chacun sa course

Rien de mieux pour bouger, garder la forme et s'amuser en famille que de participer à cette course, laquelle permet à chacun de choisir son trajet et de parcourir la distance de son choix, à la cadence désirée, et même en marchant. Quelques défis sont toutefois proposés aux participants, qui peuvent opter pour une course de 1, 2, 3, 4, 5, 10, 15 et 21 km.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire (coût : 10 \$ pour toutes les distances) dès maintenant sur le site Internet courselesaspirants.com. Tous les détails relatifs à cette nouvelle formule sont disponibles sur le site web.



▲ Justine Longpré, coordonnatrice à la programmation sportive à la Ville de Repentigny, Mélanie Latreille, intervenante jeunesse chez Regard en Elle, Cécile Hénault, présidente de la commission Sports, activités physiques et plein air, Jean St-Pierre, président du club de course Les Aspirants, Jovin Caron, directeur du développement des marchés chez Desjardins Caisse Pierre-Le Gardeur.

Courir pour une bonne cause

Encore cette année, les profits seront remis à Regard en Elle, une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. Depuis 2013, la Course Les Aspirants a remis un total de 112 850 \$ à l'organisme, qui vient annuellement en aide à quelque 250 femmes et enfants de la région. À noter que les participants qui souhaitent ajouter un don peuvent le faire lors de leur inscription à la course.

Les Sifflets d'or 2020

Les animateurs de camps de jour récompensés

Tous les ans, les animateurs de camps de jour travaillent fort afin d'égayer le quotidien de milliers de jeunes Repentignois pendant la saison estivale. Ils divertissent les enfants qui leur sont confiés, mais ont aussi à cœur de leur apporter douceur et réconfort en les écoutant et en les encadrant.

Étant donné la pandémie et les canicules successives, l'été 2020 a été particulièrement exigeant pour eux. Tous ont fait preuve de résilience et de créativité et ont donné le meilleur d'eux-mêmes, en s'adaptant à une programmation différente, mais aussi en veillant à l'application des mesures de distanciation et d'hygiène afin d'assurer le bien-être et la sécurité des enfants. Ces derniers en garderont assurément un souvenir impérissable.

La Ville est fière d'honorer ces jeunes professionnels pleins de talents, qui sont des figures positives pour les enfants et parents et des ambassadeurs hors pair pour la Ville. Les animateurs s'étant démarqués au courant de l'été ont été récompensés dans le cadre d'une formule repensée du Gala Les Sifflets d'or, compte tenu de la situation exceptionnelle que nous vivons. Ainsi, la Ville a organisé cinq petites soirées sur les sites mêmes des camps de jour afin de remettre les prix aux jeunes dignitaires, et ce, dans le respect des mesures sanitaires recommandées par la Santé publique.

Rappelons que Les Sifflets d'or est un programme de prix et de bourses qui existe grâce à l'appui des autorités municipales et des partenaires du milieu, soit le Syndicat des cols blancs de la Ville de Repentigny (SCFP Local 2168) et l'entreprise spécialisée en loisirs L'Air en fête.

Mis sur pied en 2006 dans une perspective de valorisation de l'animation estivale, ce programme annuel encourage les jeunes dans leur cheminement, reconnaît leur apport au sein de notre communauté, motive leur réussite scolaire et la poursuite des études, le tout, en soulignant de manière particulière l'excellence de leur travail.

Les lauréats Ville

Coup de pouce de l'été : Otarie (Antoine Caron), Yoda (Renaud Lefebvre), Maïs (Anaïs Poulson), Hébé (Sophie Baulne) et Sundae (Julianne Valiquette)

Animateur de l'été : Kit Kat (Frédérique Gaudet), Andalucia (Marianne Trépanier), Mango (Élyse Prud'homme) et Corail (Raphaëlle Marois)

Responsable de l'été : Playa (Laurence Joseph)

Les lauréats Syndicat

Recrue de l'été : Lazagne (Laurent Martineau), Camomille (Alexa Gareau), Moana (Audrey Guérin), Spatule (Sophie Dufresne), Fidji (Ariane Cournoyer), Gazelle (Corinne Buisson), Limonade (Amélie Lemire-Tremblay) et Bikini (Emma Leclerc)

Ancien de l'été : Funky (Shary Victor), Hercule (Olivier Labrosse), Rebelle (Maude St-Pierre) et Aladdin (Larbi Yanis Benhaddad)

Les lauréats L'Air en fête

Reconnaissance par les pairs : Cheerios (Adrien Courchesne), Oasis (Alexandra Nerio), Limonade (Amélie Lemire-Tremblay), Pasta (Maggie Lemay), Brebis (Justin Provencher), Hercule (Olivier Labrosse), Split (Li-Ann Petit), Pocorn (Léa Lachelili) et Corail (Raphaëlle Marois)

Voici les récipiendaires d'une bourse pour chacun des sites où se sont tenus les camps cet été, la plupart en compagnie d'employés municipaux et des représentants des partenaires (syndicat et L'Air en Fête)



▲ École l'horizon



▲ Équipe d'accompagnement mobile (travaillant sur plusieurs sites)



▲ École Valmont-sur-Parc



▲ École de la Paix.



▲ Centre communautaire Laurent-Venne

L'animation à Repentigny, pendant l'été 2020 :

- 10 semaines d'animation en collaboration avec nos partenaires
- 915 enfants inscrits
- 656 familles
- 2030 places disponibles au camp Toutenjeux, 469 aux camps spécialisés Ville et 904 aux camps avec partenaires
- 125 employés et aides-animateurs bénévoles des camps de jour

Rentrée scolaire

Ça bouge près des écoles!

En ce début d'année scolaire, nos policières et nos policiers invitent les automobilistes à reprendre leurs bonnes habitudes et à redoubler de prudence lorsqu'ils circulent près des écoles.

Au cours des dernières semaines, ils ont été particulièrement présents dans les zones scolaires afin d'assurer la sécurité des enfants qui reprenaient les classes. Comme chaque rentrée, non moins de 150 heures de surveillance ont été planifiées aux alentours des écoles. Une attention particulière a été portée à la vitesse en zone scolaire, à l'utilisation du cellulaire au volant, au port de la ceinture de sécurité, de même qu'au respect des arrêts, des zones de stationnement interdit, des clignotants des autobus scolaires et des brigadiers.



« Nous vivons une rentrée différente des autres, mais les règles de sécurité routière demeurent les mêmes. Après plusieurs mois d'absence, les enfants sont maintenant nombreux à circuler près des écoles. La présence de nos agents contribue grandement à rassurer les parents, qui vivent déjà leur lot d'incertitudes, et à rappeler aux automobilistes que la vigilance est de mise », explique le conseiller municipal et président de la commission Sécurité urbaine, Raymond Hénault.

Rappelez-vous :

- La limite de vitesse autorisée dans une zone scolaire est 30 km/h ;
- Aux passages piétonniers, les écoliers ont priorité pour traverser, et ce, avec ou sans la présence d'une brigadière ;
- Il est interdit de croiser ou de dépasser un autobus dont les



feux clignotants sont en marche et dont le panneau d'arrêt est ouvert. Vous devez plutôt vous arrêter à au moins 5 mètres de l'autobus jusqu'à ce que le panneau soit baissé.

Bienvenue à nos brigadiers masqués

Avec la rentrée des classes vient le retour de nos 30 brigadiers scolaires qui sont présents à plusieurs intersections sur le territoire. Vous remarquerez qu'ils arborent cette année un masque et des lunettes de protection.

Fidèles au poste, beau temps, mauvais temps, les brigadiers jouent un rôle essentiel en assurant la sécurité des enfants qui marchent vers l'école. En respectant leurs directives et en demeurant courtois à leur égard, vous contribuez, vous aussi, à la sécurité des écoliers.

Vous reconduisez votre enfant à l'école ?

Le Service de police rappelle aux parents qui reconduisent leur jeune à l'école de respecter les interdictions de stationnement installées près des établissements scolaires. Celles-ci visent à limiter la circulation automobile aux endroits particulièrement achalandés à l'entrée et à la sortie des classes. Ces interdictions s'appliquent également aux parents qui demeurent à l'intérieur de leur véhicule.

Petit geste, gros bon sens!

Être prudent et courtois, ça peut être payant

Le civisme, le bon voisinage et la sécurité routière, ça commence par de petits gestes individuels. C'est pourquoi, dans le cadre de la campagne Petit geste, gros bon sens!, la Ville vous propose d'adopter 18 bons comportements qui pourraient avoir un grand impact sur votre entourage et sur toute notre communauté.

Déployée depuis plus d'un an, la campagne a déjà abordé plusieurs thématiques, notamment le partage de la route, le respect du voisinage lors de ses activités extérieures et les textos au volant. La campagne se conclura en novembre et, d'ici là, de nouveaux sujets seront traités.

**Concours**

Envie de rouler en voiture électrique? Rendez-vous au PetitGeste.com, visionnez les capsules de sensibilisation et remplissez le formulaire de concours. À la fin de chaque mois, le nom d'un participant est pigé et celui-ci devient finaliste pour le grand prix : une location de 18 mois du Ford Escape hybride rechargeable 2020, en partenariat avec Venne Ford.

Seulement trois finalistes restent à être sélectionnés. Participez dès maintenant!

◀ En plus de courir la chance de remporter le grand prix, les finalistes reçoivent chacun un cadeau lié à la thématique du mois. Mme France Bissonnette, finaliste du mois de juillet, a reçu un ensemble pour faire des pique-niques en plein air. Elle est ici accompagnée du conseiller municipal, M. Raymond Hénault.

Incendie

Parlons sécurité

La Semaine de la prévention des incendies sera soulignée partout au Québec du 4 au 10 octobre. Pour l'occasion, nous vous proposons plusieurs activités qui permettront à toute la famille de se remémorer les comportements à adopter afin de prévenir un incendie et de bien réagir en cas de feu.

Concours pour les enfants

Les enfants d'âge primaire sont invités à répondre au Quiz des pompiers et à tester leurs connaissances en matière de sécurité incendie. En participant, ils courent la chance de recevoir la visite d'un camion de pompier à la maison et de passer un moment avec les pompiers! Le quiz est disponible au ville.repentigny.qc.ca/incendies jusqu'au 18 octobre.

Complétez leur apprentissage en parcourant la section Incendies du site Internet de la Ville qui contient une série d'activités éducatives pour les enfants : dessins à colorier, aide-mémoire, jeux d'identification des objets dangereux et plus encore.

Visite virtuelle de la caserne

La populaire journée portes ouvertes à la caserne doit malheureusement être reportée à l'an prochain en raison du contexte actuel. Qu'à cela ne tienne, vous pouvez visiter la caserne 50 et même l'intérieur d'un camion incendie à l'aide d'une application interactive accessible sur le site Internet de la Ville. Une narration complétera votre visite et vous permettra d'en savoir plus sur le fonctionnement d'une caserne.

Le premier responsable, c'est toi!

Au cours des prochaines semaines, plusieurs conseils et rappels quant aux bonnes habitudes à adopter afin de prévenir les incendies seront partagés sur les réseaux sociaux de la Ville. Restez à l'affût!

Vous trouverez également de l'information sur les normes entourant les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, les feux extérieurs, l'entretien des cheminées, l'entreposage des bonbonnes de propane et bien plus sur le site Web de la Ville.

Déneigement : Accréditation des entrepreneurs

À quelques mois de la saison hivernale, vous vous apprêtez peut-être à octroyer un contrat de déneigement à un entrepreneur privé. Rappelez-vous que vous devez d'abord vous assurer que ce dernier possède un permis émis par la municipalité.

En effet, conformément au règlement 465, seules les entreprises en déneigement accréditées par la Ville peuvent offrir leurs services sur le territoire. Il est de la responsabilité des citoyens de s'assurer que leur entrepreneur est autorisé à œuvrer à Repentigny avant d'officialiser leur entente.

Cela s'applique également aux commerçants qui souhaitent faire appel aux services d'un entrepreneur. Prenez note que les commerçants qui déblaient eux-mêmes le stationnement de leur entreprise ne sont pas visés par ce règlement.

Cette procédure a été mise en place en 2016 afin d'encadrer les pratiques des entrepreneurs privés en déneigement. En demandant un permis, ces derniers s'engagent notamment à éviter d'obstruer les trottoirs et à ne pas déposer la neige sur la voie publique ou sur les bornes d'incendie. Ces agglomérats sont susceptibles de nuire à la sécurité des résidents et des automobilistes ainsi qu'au travail des pompiers, et ralentissent le déblaiement des voies publiques.

Trouvez un entrepreneur accrédité

Les entrepreneurs en déneigement peuvent dès maintenant se procurer leur permis en communiquant avec le Service de l'urbanisme et du développement durable à deneigement@ville.repentigny.qc.ca ou au 450 470-3840. La liste des entreprises ayant obtenu un permis sera mise à jour hebdomadairement sur le site Internet de la Ville, sous la section Vie citoyenne/ Déneigement. Les citoyens sont invités à consulter la liste avant de faire affaire avec un entrepreneur. Cette dernière devrait être mise en ligne sous peu. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de la Ville.

Installation des abris temporaires

Les immeubles de quatre logements ou moins sont autorisés à installer un abri d'auto temporaire ou un abri temporaire pour entreposage sur leur terrain entre le 15 octobre et le 15 avril.

- L'abri d'auto temporaire doit être de couleur blanc translucide et installé dans l'espace de stationnement du domicile, à une distance minimale de 2,5 m de la chaussée. Sa superficie doit être d'au maximum 50 m².
- L'abri temporaire pour entreposage doit être situé en cour latérale ou arrière. Il ne doit pas dépasser une superficie de 21 m² pour les habitations unifamiliales isolées ou jumelées, et 4 m² pour les habitations de trois ou quatre logements.

Les citoyens qui souhaitent procéder à l'installation d'un abri pour la première fois doivent se procurer un permis en ligne au ville.repentigny.qc.ca. Le permis est valide pour les années ultérieures si aucun changement n'est apporté au type d'abri, à son emplacement ou à ses dimensions.



Un permis est également requis pour les tambours (blanc translucide et superficie maximale de 6 m²) et les abris d'auto permanents temporairement

(superficie maximale de 50 m² incluant la superficie de l'abri d'auto temporaire).

Tous les types d'abris temporaires doivent être composés d'une structure métallique tubulaire et avoir une hauteur maximale de 3 m.

Remisage et stationnement d'équipement saisonnier

Le remisage de motoneige, d'habitation motorisée, de remorque, de véhicule tout-terrain, de roulotte, de bateau de plaisance, de tente-roulotte et de tout autre équipement comparable est autorisé pour une habitation comportant trois logements et moins.

Ces équipements peuvent être remisés dans la cour latérale ou arrière à 0,5 m des lignes de propriété et doivent respecter les dimensions maximales suivantes : hauteur de 3,5 m et longueur de 12 m.

L'équipement peut être stationné en cour avant durant la saison où il est utilisé, s'il respecte les dimensions maximales suivantes : hauteur et largeur de 2,5 m puis longueur de 6 m.

Pas plus de deux équipements par habitation peuvent être stationnés ou remisés sur la propriété.

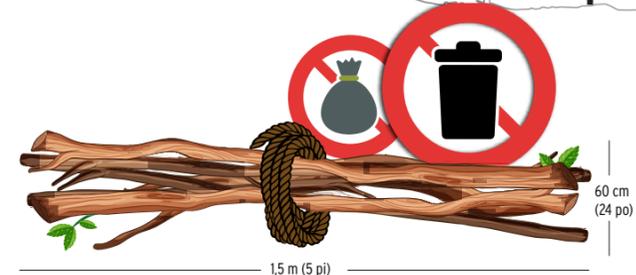
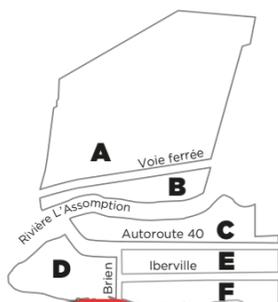
Pour toute question au sujet de ces réglementations, adressez-vous au Service de l'urbanisme et du développement durable au 450 470-3840 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca.

Dates à retenir

Collecte des branches

- A/B : 14 octobre et 25 novembre
- C/D : 12 octobre et 23 novembre
- E/F : 13 octobre et 24 novembre

Les branches sont acceptées en quantité illimitée et doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, de même que les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.

Collecte des matières organiques – surplus acceptés

Chaque semaine, du 6 octobre (tous les secteurs) jusqu'au 25 novembre (selon le secteur). Quantité illimitée.

Les surplus de matières organiques (ex. feuilles) sont acceptés à côté du bac brun en période automnale, pourvu qu'ils soient déposés dans l'un des contenants autorisés ci-dessous :

- bac roulant d'un maximum de 360 l muni d'une prise européenne, clairement identifié (ex. feuilles, résidus verts) ;
- poubelle fermée et étanche, d'un maximum de 100 l ou de 25 kg, munie de poignées et clairement identifiée (ex. feuilles, résidus verts) ;
- sacs en papier ou certifiés compostables ;
- sacs de plastique orange ou avec transparence.

Attention :

- les sacs noirs ne sont pas acceptés ;
- les contenants trop lourds peuvent briser lors de la collecte : évitez de compacter les feuilles et autres matières lourdes (pommes, citrouilles, etc.) ;
- les citrouilles et les ballots de foin peuvent être mis à côté du bac brun lors de la collecte suivant le jour de l'Halloween.

Les collectes de matières organiques avec surplus acceptés sont identifiées par un bac brun accompagné d'un « + » dans le calendrier des collectes.

Saviez-vous qu'il n'est pas nécessaire de ramasser les feuilles qui jonchent votre terrain à l'automne ? Troquez le râteau pour la tondeuse et faites du feuillicyclage ! Cette pratique écologique consiste simplement à laisser les feuilles sèches au sol et à les déchiqueter à l'aide d'une tondeuse sans sac dès qu'elles commencent à tomber. Il faut par la suite le faire fréquemment pour éviter que les feuilles ne s'accumulent. L'engrais naturel présent dans les feuilles permet alors de nourrir votre pelouse et agit comme un puissant fertilisant.



Pour toute collecte, les matières résiduelles doivent être déposées en bordure de rue, sur votre propriété, au plus tôt à 19 h la veille de la collecte ou avant 6 h 30 le jour même.

Conférence en ligne : À vos frigos !

Le mardi 20 octobre, à 19 h, sur Zoom

Tenue dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQDR) et animée par une experte du Jour de la Terre, cette conférence d'une heure vous donnera une multitude de solutions pour réduire le gaspillage alimentaire.

Gratuit. Pour inscription : consultez l'événement dans le Calendrier des activités, situé dans les Liens rapides de la page d'accueil à ville.repentigny.qc.ca.

Levée de l'interdiction d'abattage des frênes

Du 1^{er} octobre au 15 mars

Dès le 1^{er} octobre, il sera possible de procéder à l'élagage ou à l'abattage des frênes morts ou dont 30 % des branches sont atteintes par l'agrile du frêne. Cette mesure vise à limiter la propagation de la maladie sur le territoire. Rappelons que pour procéder à l'abattage ou au remplacement d'un arbre, il est nécessaire d'obtenir un permis conformément émis par la Ville.

Pour plus de détails, consultez le ville.repentigny.qc.ca/agrile ou composez le 450 470-3840.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 13 octobre 2020, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 Josée MAILHOT 450 654-2162 mailhotj@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric CHARTRE 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain BENOIT 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond HÉNAULT 514 503-1942 henault@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@ville.repentigny.qc.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabees@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 877 492-6111
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.
Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**

Impression : **Impression Numérix Inc.**
Distribution : **Postes Canada**
Tirage : **36 000 exemplaires**

